

## NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

---

NOTRE intention, en publiant ce petit traité, a été de mettre au niveau des écoles et de toutes les classes de la société une science qu'il leur est utile de connaître et qu'il leur eût été trop pénible d'aller chercher dans des ouvrages plus étendus. Nous nous sommes efforcé d'être clair et nous avons tâché d'être précis afin de faire entrer le plus de matière possible dans un cadre aussi étroit. Cependant nous n'avons rien omis de ce qui peut intéresser ; nous avons expliqué les phénomènes les plus ordinaires de la nature, ceux qui se passent tous les jours sous nos yeux, ceux auxquels nous ne portons pas attention, parce que nous les voyons souvent, mais dont la connaissance peut nous être très-utile. Les expériences les plus simples et les plus faciles, étant souvent les meilleurs, nous ne manquerons pas de les indiquer de préférence.

Maintenant nous allons expliquer ce qu'on entend par physique.

La physique, prise dans son sens le plus général, dans son acception la plus étendue, est tout ce qui constitue l'étude des lois, des phénomènes et de l'ordre de la nature ; mais comme les perceptions de l'homme sont trop faibles et que sa vie est trop courte pour embrasser tant d'objets à la fois et les approfondir, il a fallu la diviser. Delà les sciences que l'on appelle *physique*, *chimie*, *histoire naturelle*.

La physique est une science qui a pour objet l'étude des actions réciproques des corps que l'on peut voir, toucher, peser et que l'on nomme *corps pondérables* ; et celle de plusieurs fluides qui paraissent dépourvus de pesanteur, et dont la matérialité n'est encore qu'une supposition probable : on les nomme *fluides impondérables*.

La *chimie* a pour objet les actions intimes et réciproques des corps pondérables. Cette dernière science diffère de la physique, en ce que dans la physique on considère les actions des corps les uns sur les autres, lorsqu'elles ne changent pas leur nature ; tandis que dans la chimie on considère les actions intimes et réciproques des corps, lorsqu'elles changent leur nature.

Enfin l'*histoire naturelle* constitue l'étude de la classification de tous les corps de la nature, qu'elle divise, 1o. en corps inorganiques, objets de la *minéralogie*, 2o. en corps *organisés*, *végétaux et animaux*, objets de la *botanique* et de la *zoologie*.